Municipalité bilingue de l'ouest de l'île de Montréal ayant une population de plus de 50 000 habitants, la Ville de Dollard-des-Ormeaux est sensible à la qualité de vie de ses citoyens et aux besoins qu'ils expriment, et se donne comme mission d'offrir le maximum de services au meilleur coût possible. Ses priorités et engagements s'inscrivent donc dans ce processus d'amélioration continue des services à la clientèle qu'elle a mis de l'avant et qu'elle voit à promouvoir au sein de son équipe de gestionnaires et employés

BLA-2018-06

AGENTE OU AGENT DE BUREAU

Poste temporaire – un an Travaux publics

L'agente ou l'agent de bureau accomplit des tâches générales de bureau et fournit le support administratif et opérationnel dans tous les champs d'activités relevant du Service des travaux publics

Exemple de tâches :

- Fournir aux citoyens, par téléphone, des informations se rapportant à la voirie, les parcs ou l'arboriculture
- Enregistrer les requêtes des citoyens dans le système
- Accueillir les visiteurs

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études secondaires (ou l'équivalence reconnue par le Ministère de l'Éducation du Québec).
- Une (1) année d'expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec le domaine de l'emploi.
- Français et anglais parlé et écrit
- Connaissance des logiciels informatiques (Word, Excel, Outlook, etc.).

STATUT

- Poste temporaire un an
- Début de l'emploi : Dès que possible
- Salaire horaire: 20,95 \$ selon la convention collective en vigueur
- 28 heures par semaine de lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Veuillez faire parvenir votre C.V. avant le 29 juillet 2018, à :

Nadia Brunet, conseillère en ressources humaines

• Par courriel: ressourceshumaines@ddo.gc.ca

• Par la poste : 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.